Le ministre cubain des Affaires étrangères réitère sa plainte contre le blocus des États-Unis

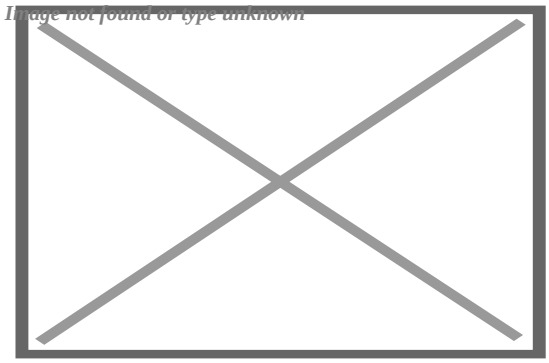

La Havane, 29 juin (RHC) Le ministre des Affaires étrangères Bruno Rodríguez a réitéré ce jeudi la plainte selon laquelle les États-Unis empêchent l'importation à Cuba de produits en provenance de ce pays, en vertu du blocus qu'ils imposent à l'île depuis plus de 60 ans.

Dans son profil Twitter, le plus haut représentant de la diplomatie cubaine a précisé que le caractère nettement discriminatoire de l'autorisation de vente de certains produits agricoles constitue une exception très singulière, rigoureusement limitée, qui ne peut être qualifiée de commerce.

Le ministre cubain des Affaires étrangères a rappelé dans son message que la loi établit que Cuba doit payer ces ventes au comptant et à l'avance, et interdit l'octroi de crédits commerciaux.

En outre, il a souligné qu'elle impose d'autres conditions onéreuses qui violent les règles du commerce international et de la liberté de navigation.

Il a donné comme exemple l'obligation de transporter toute cargaison sur des navires américains, qui reviennent vides, car elle empêche l'importation de produits cubains, ce qui rend cette relation, a-t-il dit, brutalement unidirectionnelle, car elle ne fonctionne à présent dans aucune partie du monde, même pas dans des situations de guerre.

Source Prensa Latina

https://www.radiohc.cu/fr/noticias/nacionales/326970-le-ministre-cubain-des-affaires-etrangeres-reitere-sa-plainte-contre-le-blocus-des-etats-unis

Radio Habana Cuba